



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 8 juillet 2021

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre des Finances au sujet de la constitutionnalité des taux d'intérêt négatifs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



**Laurent Mosar**  
Député